

6^e GRAND PRIX LIMOGES CLASSIC

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022

11-12
JUN
2022



Berter

Automobile Club
Limousin



LE POPULAIRE
DU CENTRE



Limoges
Auto-Moto
Le magazine de tout ce qui roule

DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

SAMEDI 11 juin - Ester Technopole

- 9h30** - Accueil , remise des dossiers et inscriptions
- Exposition des véhicules et village marchand
- 10h00 - 12h00** - Plateaux de roulage partenaires et professionnels
- 12h00 - 14h00** - Déjeuner sur place (*sur réservation préalable ou à l'accueil*)
- 14h30 - 18h00** - Démonstrations et essais sur circuit par plateau (*particuliers*)
- 18h30- 20h00** - Arrêt piste, Concours d'élégance
- 20h30** - Dîner du Grand Prix
- 20h-22h30** - Démonstrations et essais sur circuit par plateau (*particuliers*)

DIMANCHE 12 juin - Ester et Limoges Métropole

- 8h00** - Accueil , remise des dossiers et inscriptions
- Exposition des véhicules et village marchand
- 9h00 - 12h30** - Traversée de Limoges et de sa Métropole
- 10h00 - 16h00** - Démonstrations et essais sur circuit par plateau
- 12h00 - 14h00** - Déjeuner sur place (*sur réservation préalable ou à l'accueil*)
- 16h00** - Parade Finale



RÈGLEMENT

Article 1 : Présentation

Cette manifestation n'est pas une compétition mais un rassemblement de voitures et motos anciennes inscrites dans des séries de présentations statiques et de démonstrations sur circuit balisé. Cette animation ne comporte aucune épreuve chronométrée et ne confère aucun classement.

Article 2 : Sécurité

2-1 Pilote

La manifestation se déroule sur un circuit fermé à la circulation et interdit au stationnement par arrêté municipal. Du matériel de protection est disposé tout autour du circuit. Le circuit est entièrement privatif et réservé exclusivement à l'usage des participants et des véhicules de sécurité (dépannage, ambulance, pace-car, organisation). Des zones balisées délimitent les emplacements réservés et interdits au public.

Les démonstrations s'effectueront sous le régime d'un pace car, le port d'un équipement spécifique n'est pas obligatoire. Des signaleurs aux emplacements importants sont répartis sur tout le circuit avec le matériel adéquat (chassable d'identification, téléphone, drapeaux, extincteurs).

2-2 Voiture

Les véhicules devront être en parfait état de présentation, chaque véhicule devra être pourvu d'une assurance et d'un contrôle technique en cours de validité, l'état des pneumatiques et de la signalisation pourront être vérifiés. Ces véhicules sont réunis en parc fermé. Du gardiennage est assuré pour les nuits du vendredi au dimanche.

Article 3 : Assurance

Les participants inscrits au Grand Prix devront déclarer posséder une assurance de responsabilité civile couvrant les accidents corporels ou dommages matériels pouvant survenir, de leur fait, à eux même ou des tiers.

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile organisateur qui sera jointe au dossier sécurité transmis, à la préfecture. L'association se dégage de toute responsabilité en cas d'accident survenant sur le circuit, l'accès au circuit ou lors de la traversée.

Article 4 : Participation

Les pilotes doivent être âgés de 18 ans révolus le jour de la manifestation et doivent être en possession de leur permis de conduire. L'inscription est obligatoire. Après acceptation de l'engagement, l'organisateur adressera à chaque participant une confirmation de son inscription. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout concurrent qui ne respecterait pas le présent règlement.

Article 5 : Droit à l'image

Tout participant au Grand Prix Limoges Classic accepte l'utilisation éventuelle des photos et vidéos de lui-même ou de son véhicule, réalisées lors de la manifestation.

Stage de récupération de points

Contrôle technique

Aide juridique

Rapatriement

DEPUIS PLUS DE 100 ANS À VOS CÔTÉS !

CALENDRIER DES STAGES 2021 -2022

27 ET 28 OCTOBRE 2021

19 ET 20 NOVEMBRE 2021

08 ET 09 DÉCEMBRE 2021

19 ET 20 JANVIER 2022

25 ET 26 FEVRIER 2022

23 ET 24 MARS 2022

30 ET 31 MARS 2022

18 ET 19 MAI 2022

15 ET 16 JUIN 2022

6 & 7 JUILLET 2022



Automobile Club
Limousin

Automobile Club Limousin

8 rue Pierre de Fermat - 87280 LIMOGES

Tél: 05-55-04-19-69 - E-mail: contact@auto-club-limousin.fr



www.auto-club-limousin.fr



Grand Prix Limoges Classic

BULLETIN D'ENGAGEMENT POUR UN VÉHICULE

L'organisation se réserve le droit de refuser les véhicules qui ne correspondent pas à l'esprit de la manifestation ou n'étant pas antérieur à 1998. L'inscription ne pourra être validée qu'à réception du paiement total, dans la limite des places disponibles. En signant ce document, vous certifiez sur l'honneur être en possession d'un permis de conduire valide, d'une attestation d'assurance pour le véhicule en cours de validité ainsi que son contrôle technique. La photo du véhicule ainsi qu'une copie de la carte grise du véhicule sont obligatoires.

ENGAGÉ (Responsabilité Civile Obligatoire)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE: E-MAIL :

VÉHICULE AUTO MOTO

MARQUE :

MODÈLE :

ANNÉE :

IMMATRICULATION :

NOM ASSURANCE :

**PHOTO + CARTE GRISE
OBLIGATOIRES**

CHOIX PARTICIPATION (Cocher une seule case, Valable pour 2 personnes pendant 2 jours)

 EXPOSITION STATIQUE (Gratuit) TRAVERSÉE DU DIMANCHE (auto 50€ - moto 40€) DÉMONSTRATION SUR CIRCUIT (auto 180€ - moto 120€) DÉMONSTRATION + TRAVERSÉE (auto 180€ - moto 120€)

VOS REPAS

 SAMEDI MIDI : x 25€ SAMEDI SOIR : x 40€ DIMANCHE MIDI : x 25€

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement à :

Automobile Club Limousin

8 rue Pierre de Fermat - 87280 LIMOGES

Tél: 05-55-04-19-69

E-mail: contact@auto-club-limousin.fr

TOTAL

de votre participation et de vos options

Signature :



CHARTRE ENGAGÉ (SIGNATURE OBLIGATOIRE)

J'adhère à cette charte qui garantit le bon fonctionnement de la manifestation dans le respect de la réglementation.

Je m'engage à respecter les horaires fournis par l'organisateur.

Cette manifestation n'est pas une compétition mais une démonstration dans l'esprit des Grands Prix d'antan, avec des véhicules d'époque et contemporains. Les différentes démonstrations ne comportent pas d'épreuve chronométrée et ne donnent lieu à aucun classement.

La vitesse maximale autorisée sera régulée par le pace car, et je m'y conforme sous peine d'être éliminé par l'organisation.

Lors de la traversée de Limoges et de sa métropole autour de Limoges, je suis l'itinéraire fourni par l'organisation et m'engage à respecter le code de la route.

Je m'interdis de rouler sous l'emprise d'alcool, de médicaments ou toute autre substance pouvant altérer ma conduite et mettre en danger les autres pilotes et les spectateurs.

J'inscris mon véhicule en parfait état de présentation et je dispose de tous ses papiers en règle le jour de la manifestation.

Je respecte l'environnement et emporte mes déchets ou les dépose dans les containers de collecte adéquat, mis à disposition par Limoges Métropole.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte, ainsi que du règlement de la manifestation et déclare accepter les termes de ce document.

Je décharge l'Automobile Club Limousin de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours de la manifestation.

Fait à _____, le : _____

Nom de l'engagé : _____

Signature :